

## 1. Identification de la substance ou de la préparation et de la société / entreprise

### 1.1 Identificateur du produit

# Durcisseur rouge/marron

Numéro CAS: -  
Numéro CE (EINECS / ELINCS): -  
Numéro d'indice CE: -  
Numéro d'enregistrement REACH: -

### 1.2 Pertinents, identifiés utilisations de la substance ou de la préparation et les utilisations déconseillées

**Utilisation de la substance ou de la préparation:** Härter für kondensationsvernetzende Erkodent-Silikone, Hardener for Condensation cross-linking Erkodent-silicons, Durcisseur universel pour silicones Erkodent réticulées par condensation

**Non recommandé utilise de la substance ou de la préparation:** Autres

### 1.3 Détails du fournisseur de la fiche de données

#### Fabricant

ERKODENT Erich Kopp GmbH  
Siemensstrasse 3

D 72285 Pfalzgrafenweiler

**Téléphone:** 07445 8501 0

**Telefax:** 07445 2092

#### Fournisseur

ERKODENT Erich Kopp GmbH  
Siemensstrasse 3

D 72285 Pfalzgrafenweiler

**Téléphone:** 07445 8501 0

**Telefax:** 07445 2092

#### Contact pour demande d'information

ERKODENT Erich Kopp GmbH

**Information Téléphone:** 07445 8501 21

**Information Télécopie:**

**E-mail (personne compétente):** w.heuchert@erkodent.com

**Site web:** www.erkodent.com

#### Interlocuteur national

ERKODENT Erich Kopp GmbH

**Information Téléphone:** 07445 8501 0

**Information Télécopie:**

**E-mail (personne compétente):** info@erkodent.com

**Site web:**

### 1.4 Numéro d'urgence

ERKODENT Erich Kopp GmbH

**Téléphone:** 07445 8501 0

Ce numéro n'est joignable que pendant les heures d'ouverture du bureau.

## 1.5 Service responsable de l'information

Entwicklung +49 (0) 7445 8501-21

## 2. Identification des dangers

### 2.1 Classification de la substance ou de la préparation

Regulation (EC) No 1272/2008:  
Skin Irrit. 2; H315

Directive 67/548/EEC:  
Xi; R38

### 2.2 Des éléments d'étiquetage

#### 2.2.1 Étiquetage, conformément au règlement (CE) n ° 1272/2008

Pictogrammes des risques:

<b>Mot signal:</b>	GHS07,GHS08
<b>Phrases H:</b>	Attention 315 Provoque une irritation cutanée. 373A Risque présumé d'effets graves en cas d'expositions répétées ou prolongées en cas d'ingestion.
<b>Phrases P:</b>	280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage. 302+352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau et au savon. 313 Consulter un médecin. 332+313 En cas d'irritation cutanée: consulter un médecin. 352 Laver abondamment à l'eau et au savon.

#### 2.2.2 Etiquetage conformément au directive 67/548/CEE

Symboles de danger:

<b>Phrases R:</b>	Xi Irritant.
<b>Phrases S:</b>	38 Irritant pour la peau.
	-

### 2.3 Autres risques

aucune

## 3. Composition / Informations sur les composants

### 3.1 Caractérisation chimique de la substance ou de la préparation

Indications pour préparation

### 3.2 Composition de la substance ou de la préparation

Substance:	numéro CE:	n° CAS:	Numéro d'identification UE:	N° REACH:	Concentration:	Classification: EC 1272/2008(CLP):	Classification: 67/548/EEC:
Bis(neodecanoyloxy)diocetylstannan		68299-15-0				Aquatic Chronic. 4; H413	

### Ingrédients des limites d'exposition CE

Substance:	numéro CE:	n° CAS:	Numéro d'identification UE:	N° REACH:	Concentration:	Classification: EC 1272/2008(CLP):	Classification: 67/548/EEC:

(Le libellé des phrases de risque citées, est donné dans le chapitre 16)

### 3.3 Indications complémentaires

aucune

## 4. Premiers secours

### 4.1 Description des mesures de premiers secours

- Indications générales:** Retirer immédiatement les vêtements contaminés et les éliminer avec précaution.
- En cas d'inhalation:** Transporter la personne atteinte à l'air frais. Allonger la victime et la tenir au chaud. Respiration artificielle en cas de respiration irrégulière ou d'arrêt respiratoire
- En cas de contact avec la peau:** Après contact avec la peau, se laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et du savon. En cas de malaises persistants, consulter un médecin. En cas d'irritations cutanées consulter un dermatologue. Enlever immédiatement tout vêtement souillé ou éclaboussé.
- En cas de contact avec les yeux:** En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement en tenant les paupières ouvertes pendant 10 à 15 minutes sous l'eau courante. Consulter ensuite un ophtalmologiste.
- En cas d'ingestion:** Après ingestion, rincer la bouche de la victime consciente à l'eau et appeler immédiatement le médecin. Ne pas provoquer de vomissement.
- Protection individuelle du secouriste:** Premiers secours: veillez à votre autoprotection!

### 4.2 Plupart des symptômes importants et les effets, à la fois aigus et retardés

- Symptômes:** Si des symptômes apparaissent ou en cas de doute, consulter un médecin.
- Nature du danger:** Aucune information disponible.

### 4.3 Indication de toute l'attention médicale immédiate et un traitement spécial nécessaire

- Aide d'urgence:** Aucune information disponible.
- Traitement:** Traitement symptomatique.

## 5. Lutte contre l'incendie

### 5.1 Informations générales

Utiliser un jet d'eau dans le périmètre de danger pour la protection des personnes et le refroidissement des récipients.

### 5.2 Moyens d'extinction

- Approprié:** Dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>). Poudre d'extinction. Sable. Mousse.
- Inapproprié:** Eau.

### 5.3 Dangers particuliers émanant de la substance ou de la préparation

Aucune information disponible.

### 5.4 Conseils pour les pompiers

#### Équipement de protection spécial des pompiers

En cas d'incendie: Utiliser un appareil respiratoire autonome.

#### Informations complémentaires

L'eau d'extinction contaminée doit être collectée à part. Ne pas l'évacuer dans la canalisation publique ni dans des plans d'eau.

## 6. Mesures de dispersion accidentelle

### 6.1 Précautions individuelles, équipements de protection et de procédures d'urgence

Assurer une aération suffisante. Utiliser un équipement de protection individuel Eloigner toute source d'ignition. Eviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements.

### 6.2 Précautions pour l'environnement

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes. Ne pas laisser accéder au sous-sol / au sol.

### 6.3 Méthodes et matériaux pour isolation et de nettoyage

Absorber mécaniquement et mettre dans des récipients adéquats en vue de l'élimination.

### 6.4 Références aux sections d'autres

cette information n'est pas disponible.

## 7. Manipulation et stockage

### 7.1 Précautions de manipulation

#### Informations pour manipulation sécuritaire

Protéger contre : Forte chaleur Radiations UV/rayonnement solaire.

#### Mesures techniques

Selon le produit, toujours fermer le récipient de manière hermétique. Conserver les récipients bien fermés dans un endroit frais bien ventilé.

#### Précautions contre d'incendie et d'explosion

Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles - Ne pas fumer. Éviter l'accumulation de charges électrostatiques.

#### Informations complémentaires

aucune

### 7.2 Conditions de stockage en toute sécurité, y compris les incompatibilités

#### Mesures techniques et conditions de stockage

Ne nécessite aucune mesure technique de prévention spéciale.

#### Matériaux d'emballage

Conserver/Stocké uniquement dans le récipient d'origine.

#### Exigences pour stockage et conditionnement

Conserver les récipients dans un endroit frais et bien ventilé. poser des couvercles sur les conteneurs

immédiatement après utilisation.

### Stockage des produits chimiques

Conserver à l'écart des aliments et boissons y compris ceux pour animaux.

### Des informations complémentaires concernant conditions de stockage

Selon le produit, toujours fermer le récipient de manière hermétique. Utiliser la matière uniquement dans les endroits à l'écart d'une lumière nue, d'un foyer ou d'autres sources d'ignition. Conserver uniquement dans le récipient d'origine dans un endroit frais et bien ventilé. Conserver les récipients bien fermés dans un endroit frais bien ventilé. Température de stockage conseillée : Tenir compte de la fiche des spécifications techniques.

**Classe de stockage:** 10 Combustible liquids unless LGK 3A or 3B.

## 7.3 Utilisations finales particulières

Observer le mode d'emploi.

## 8. Contrôle d'exposition / protection personnelle

### 8.1 Paramètres de contrôle

#### 8.1.1 Limites d'exposition professionnelle

##### Valeurs limites d'exposition

Substance:	n° CAS:	Source:	Valeur limite au poste de travail:	Limitation de crête:	Remarque:
Bis(neodecanoyloxy)dioctylstannan	68299-15-0				

##### Valeurs limites d'exposition CE

Substance:	n° CAS:	Source:	Valeur limite au poste de travail:	Limitation de crête:	Remarque:

#### 8.1.2 DNEL et PNEC-valeurs

##### DNEL-valeurs

Substance:	n° CAS:	DNEL/DMEL	Industrie	Activités professionnelles	consommateur

##### PNEC-valeurs

Substance:	n° CAS:	PNEC	Salariés, industrie	Salariés, activités professionnelles	consommateur

#### 8.1.3 Control-Banding

##### Control-Banding

aucune

#### 8.1.4 Informations complémentaires

Valeur limite au poste de travail: TRGS 900

### 8.2 Contrôle d'exposition

#### Contrôles l'exposition professionnelle

aucune

#### Manipulation des produits chimiques

Au poste de travail, ne pas manger, ne pas boire, ne pas fumer ni priser. Se laver les mains avant les pauses et à la fin du travail. Enlever immédiatement tout vêtement souillé ou éclaboussé.

**Équipement de protection individuelle**

XXXX

**Protection respiratoire**

Le port d'un masque respiratoire protecteur n'est pas nécessaire si l'utilisation s'effectue conformément aux règles et dans des conditions normales. Aération technique du poste de travail.

**Protection des mains**

Modèle de gants adapté: NBR (Caoutchouc nitrile). PVC (Chlorure de polyvinyle). CR (polychloroprènes, caoutchouc chloroprène).

**Protection des yeux**

Protection oculaire: non indispensable.

**Protection de la peau**

Pour protéger d'un contact dermique direct, il est nécessaire de porter une protection corporelle (en plus des vêtements de travail habituels).

**Contrôle d'exposition environnementales**

cf. chapitre 7. D'autres mesures complémentaires ne sont pas nécessaires. Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes.

**Contrôle d'exposition consommateurs**

cf. chapitre 7. D'autres mesures complémentaires ne sont pas nécessaires.

**8.3 Scénario d'exposition**

aucune

**9. Propriétés physiques et chimiques****9.1 Information sur base propriétés physiques et chimiques****Aspect**

**État physique:** Pâte  
**Couleur:** rouge marron  
**Odeur:** caractéristique comme: ester  
**Seuil de l'odeur:** Aucune donnée disponible

**Données de sécurité**

	Paramètre	Valeur	Unité	Remarque
<b>Densité:</b>		780 - 880	kg/m <sup>3</sup>	
<b>Densité apparente:</b>				non applicable
<b>pH:</b>				non déterminé
<b>Température / plage de fusion:</b>		45 - 65	°C	
<b>Température / plage d'ébullition:</b>				non déterminé
<b>Point d'éclair:</b>		130	°C	
<b>Inflammabilité:</b>				non déterminé
<b>Seuil minimal d'inflammabilité:</b>				non déterminé
<b>Seuil maximal d'inflammabilité:</b>				non déterminé
<b>Danger d'explosion:</b>				non explosif.
<b>Seuil minimal d'explosion:</b>				non déterminé
<b>Seuil maximal d'explosion:</b>				non déterminé
<b>Température d'ignition:</b>				aucune Risque d'autoinflammation.
<b>Température de décomposition:</b>				non déterminé
<b>Propriétés comburantes:</b>				non déterminé
<b>Pression de vapeur:</b>				non applicable

Densité de vapeur relative:	non applicable
Vitesse d'évaporation / indice de volatilisation:	non applicable
Solubilité dans l'eau:	peu soluble
Solubilité dans corps gras:	non déterminé
Solubilité dans : log P O/W (n-octanol / eau):	non déterminé
Viscosité:	non déterminé
Test de séparation des solvants:	non déterminé
Teneur en solvants:	non déterminé

## 9.2 Autres informations

Aucune information disponible.

## 10. Stabilité et réactivité

### 10.1 Réactivité

Polymérisation.

### 10.2 Stabilité chimique

aucune décomposition lente Décomposition spontanée

### 10.3 Possibilité de réactions dangereuses

En cas chauffe, d'exposition à l'air ou à la lumière ou après ajout d'initiateurs avec radicaux libres, risque de polymérisation exothermique.

### 10.4 Conditions à éviter

Conserver à l'écart de la chaleur.

### 10.5 Matières à éviter

Acide. Base. Agents oxydants

### 10.6 Produits de décomposition dangereux

XXXX Dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>) Monoxyde de carbone. Oxydes nitriques (NO<sub>x</sub>)

### 10.7 Indications diverses

aucune

## 11. Informations toxicologiques

### 11.1 Information sur les effets toxicologiques

Absence de données toxicologiques.

#### Toxicité aiguë

Substance:	n° CAS:	Informations toxicologiques
Bis(neodecanoyloxy)diocetylstannan	68299-15-0	

#### Symptômes spécifiques lors des tests sur les animaux

Absence de données toxicologiques.

### 11.2 Effet irritant et caustique

Irritant de la peau

Irritant pour la peau.

**Irritant des yeux**

Irritant pour les yeux.

**Irritant des voies respiratoires**

Aucune information disponible.

**Caustique**

Aucune information disponible.

**11.3 Sensibilisation**

Absence de données toxicologiques.

**11.4 Effet après exposition répétitives ou à long terme**

H 373A

Risque présumé d'effets graves en cas d'expositions répétées ou prolongées en cas d'ingestion.

**11.5 Effets CMR****Cancérogénicité**

Absence de données toxicologiques.

**Mutagénicité**

Absence de données toxicologiques.

**Toxicité pour la reproduction**

Absence de données toxicologiques.

**11.6 Remarques générales**

Aucune information disponible.

**Expériences tirées de la pratique**

Aucune information disponible.

**Observation diverses**

Aucune information disponible.

**Indications complémentaires**

Aucune information disponible.

**12. Informations écologiques****12.1 Toxicité**

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes. Pas de données disponibles pour le mélange.

**Écotoxicité**

Substance:	n° CAS:	Écotoxicité

**12.2 Persistance et Dégradabilité**

Pas de données disponibles pour le mélange.

**12.3 Potentiel de bioaccumulation**

Pas de données disponibles pour le mélange.

**12.4 Mobilité**

Pas de données disponibles pour le mélange.



## 12.5 Résultats de l'évaluation PBT

les composants de cette préparation ne répondent pas aux critères de classification PBT ou vPvB.

## 12.6 Autres effets nocifs

Pas de données disponibles pour le mélange.

## 12.7 Autres indications écologiques

Présente un danger pour l'eau. (WGK 2)

## 12.8 Indications diverses

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes.

## 13. Considérations relatives à l'élimination

### 13.1 Méthodes de traitement des déchets

#### Élimination appropriée / Produit

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes. Élimination des déchets sur le territoire national, sinon se conformer aux directives CE. Élimination selon les directives communautaires 75/442/CEE et 91/689/CEE relatives aux déchets et aux déchets dangereux dans les versions respectivement en vigueur.

#### Élimination appropriée / Conditionnement

L'élimination doit se faire selon les prescriptions des autorités locales.

#### Code déchets

Pour l'élimination des déchets, contacter le service agréé de traitement des déchets compétent.

#### Code déchets de produit:

#### Code déchets de conditionnement:

#### Remarque

L'élimination doit se faire selon les prescriptions des autorités locales.

## 14. Transport information

### 14.1 Transport par voie terrestre (ADR/RID)

#### Désignation officielle pour le transport

#### N° UN:

Étiquette de danger:

Remarque:

Groupe d'emballage:

Code de classification:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

### 14.2 Transport maritime (IMDG)

#### Proper Shipping name

#### UN-No.:

Label:

EmS-No:

Special Provisions:

Remark:

Packing Group:

MFAG:

Marine pollutant:

Not a hazardous material with respect to these transportation regulations.

### 14.3 Transport aérien (ICAO-TI / IATA-DGR) Proper Shipping name

UN/ID-No.:

Label:

Remark:

**Packing Group:**

Not a hazardous material with respect to these transportation regulations.

### 14.4 Poste

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

## 15. Informations relatives à la réglementation

### 15.1 Étiquetage

**Composant(s) déterminant la classification de danger pour l'étiquetage**

Bis(neodecanoyloxy)dioctylstannan

**Marquage spécial de certaines préparations**

### 15.2 Sécurité, santé et réglementations environnementales spécifiques législation, de la substance ou de la préparation

**Réglementations EU**

**Directive 1999/13/CE sur la limitation d'émissions de composés organiques volatils (DIR-COV)**

Aucune information disponible.

**Règlement (CE) n ° 2037/2000 relatif à des substances qui appauvrissent la couche d'ozone**

Aucune information disponible.

**Règlement (CE) n ° 850/2004 concernant les polluants organiques persistants**

Aucune information disponible.

**Règlement (CE) n ° 689/2008 concernant les exportations et importations de produits chimiques dangereux**

Aucune information disponible.

**Règlement (CE) n ° 648/2004 (Régulations des détergents)**

Aucune information disponible.

**Restrictions en vertu du titre VIII du règlement (CE) n ° 1907/2006**

Aucune information disponible.

**Directives nationales**

Les réglementations nationales doivent être également observées!

**Indications relatives aux restrictions d'emploi**

Aucune information disponible.

**Ordonnance d'incidents**

Aucune information disponible.

**Classe de stockage**

10 Combustible liquids unless LGK 3A or 3B.

**Classe de risque pour le milieu aquatique**

2 water pollutant (WGK 2)

**Instruction technique pour la qualité de l'air (IT-air)**

Aucune information disponible.

**Autres informations, restrictions et dispositions légales**

Aucune information disponible.

**15.3 Évaluation de la sécurité chimique**

**Cette préparation a fait l'objet d'une évaluation chimique de sécurité:**

Pour cette matière, aucune évaluation de sécurité n'a été faite.

---

**16. Autres informations****16.1 Libellé de la H et R-phrases vertu du paragraphe 3****Règlement (CE) n ° 1272/2008**

315 Provoque une irritation cutanée.

373A Risque présumé d'effets graves en cas d'expositions répétées ou prolongées en cas d'ingestion.

**Directive 67/548/CEE**

38 Irritant pour la peau.

**16.2 Conseils pour la formation**

aucune/aucun

**16.3 Restriction(s) d'utilisation recommandée(s)**

aucune

**16.4 Informations diverses**

Les informations figurant dans cette fiche de données de sécurité correspondent à nos connaissances actuelles au moment de l'impression. Ces informations visent à fournir des points de repère pour une manipulation sûre du produit objet de cette fiche de données de sécurité, concernant en particulier son stockage, sa mise en oeuvre, son transport et son élimination. Les indications ne sont pas applicables à d'autres produits. Dans la mesure où le produit est mélangé ou mis en oeuvre avec d'autres matériaux, cette fiche de données de sécurité n'est pas automatiquement valable pour la matière ainsi produite.

**16.5 Documentation concernant les modifications**

\* Les données ont été modifiées par rapport à la version précédente

**16.6 Sources de données**

aucune/aucun

**16.7 Key et définition**

Textes des phrases R sous la section 3:

---

**17. Annexe****17.1 Scénario d'exposition**

-

---